Municipalité de
Napierville

260 rue de l'Église
Napierville, Qc, J0J 1L0

AVIS PUBLIC
CONSULTATION PUBLIQUE : ZONAGE

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 17 septembre 2026, le conseil municipal a adopté :

Le projet de règlement numéro Z2019-18 modifiant le règlement de zonage Z2019 et ses amendements.

L'objet du règlement est de modifier la limite de la zone P1-1 afin d'inclure le lot 5 825 273, sis au 111, rue Forget à même la zone résidentielle de faible intensité R3-6.

Le projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu, le **30 septembre à 19h30**, au 260, rue de l'Église, Napierville. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 260, rue de l'Église, Napierville, durant les heures normales de bureau ou encore sur le site internet de la Municipalité de Napierville au www.napierville.ca sous la rubrique « projets de règlement ».

Donné à Napierville, ce 22 septembre 2026.

Julie Archambault,
Directrice générale et
Greffière-trésorière